



la Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

MONTRÉAL 2021

RAPPORT ANNUEL

2020-2021



MONTRÉAL 2021

TABLE DES MATIÈRES –

Mot du président et chef de la direction	3
Mot du président du conseil d'administration	5
Faits saillants de l'année	8
Relançons MTL	16
J'aime travailler au centre-ville	18
Services Acclr	22
Montréal Relève	27
Conseil d'administration 2020-2021	30
États financiers	31



MICHEL LEBLANC

PRÉSIDENT ET CHEF
DE LA DIRECTION

Après une année marquée par de multiples incertitudes liées à la pandémie, la période 2020-2021 a été celle de la relance. Plusieurs signaux économiques sont au vert et la dynamique actuelle renforce la confiance et l'optimisme du milieu des affaires. Aux premières loges, la Chambre a été témoin de l'agilité, de la créativité et de l'innovation dont ont fait preuve nos entreprises pour maintenir leurs activités et se remettre de la crise. En tant que porte-voix des intérêts de ses membres, elle a usé de cette force mobilisatrice pour accompagner les entreprises dans leur relance et leur permettre de se tourner vers l'avenir.

Relançons MTL : un effort de mobilisation sans précédent pour les secteurs stratégiques de la métropole

En septembre, la Chambre a lancé le programme Relançons MTL pour mieux planifier la sortie de crise des secteurs de force de la métropole. Décliné en une série d'événements virtuels, cet exercice de mobilisation, porté par 17 grappes sectorielles et des partenaires de tous les horizons, a permis l'élaboration de plans d'action qui ont servi de feuille de route pour planifier et accompagner la relance de nos entreprises. Relançons MTL a également fait ressortir un fort consensus autour des six principes sur lesquels doit reposer la relance :

- elle doit s'appuyer sur l'humain avant tout;
- elle sera inclusive;
- elle doit être verte;
- elle favorisera une économie locale, forte et ouverte sur le monde;
- elle nous permettra de bâtir l'économie du futur;
- sa réussite passe par l'engagement de tous.

Enchâssés dans une déclaration, ces principes ont reçu l'appui de plus de 200 organisations et acteurs majeurs du milieu des affaires montréalais. Ceux-ci se sont engagés pour que nos secteurs stratégiques, nos entreprises et Montréal retrouvent l'élan qui les caractérisait avant la crise.

La Chambre, aux premières lignes pour la relance du centre-ville

Relançons MTL a également permis de révéler la fragilité du centre-ville de Montréal face à la crise. L'absence d'étudiants, de travailleurs et de touristes en raison des restrictions sanitaires a pesé lourd sur la trame commerciale du centre-ville, ses restaurateurs, ses hôteliers et ses organisations culturelles et créatives. Il fallait donc agir rapidement pour mettre en place les conditions nécessaires à une relance pérenne de ce secteur. C'est ce que nous avons fait en lançant l'initiative « J'aime travailler au centre-ville » en mars dernier.

Appuyée à hauteur de 8,5 millions de dollars par le ministère de l'Économie et de l'Innovation, cette démarche vise à déployer différentes initiatives pour faciliter le retour des travailleurs au centre-ville et rehausser l'achalandage dans cette zone. « J'aime travailler au centre-ville » se décline en quatre volets : assurer le retour des travailleurs dans les tours de bureaux; réaffecter des locaux pour bureaux excédentaires; rehausser l'attractivité des espaces privés et semi-privés pour les travailleurs et les visiteurs; et appuyer les secteurs stratégiques du centre-ville pour orienter leur démarrage.

Au cours du printemps, nous avons à la fois dévoilé une étude sur la relance du secteur de la haute gastronomie et un sondage auprès des entreprises du centre-ville afin de connaître les conditions optimales pour réussir le retour en présentiel des travailleurs. Nous avons également lancé au début du mois de juin un appel de projets créatifs pour mettre en valeur les espaces privés et semi-privés du centre-ville, en favorisant le maillage entre les acteurs des milieux créatifs et les promoteurs et propriétaires immobiliers. L'objectif? Rehausser l'attractivité du centre-ville auprès des travailleurs en déployant des projets signature à fort potentiel d'impact. Grâce à « J'aime travailler au centre-ville », la Chambre met à la disposition des différents acteurs de cette zone une plateforme de mobilisation qui servira de catalyseur d'initiatives ambitieuses, innovantes et créatives, au bénéfice du centre-ville et de tous ceux qui en assurent la vitalité et le caractère distinctif.

AUX PREMIÈRES LOGES, LA CHAMBRE A ÉTÉ TÉMOIN DE L'AGILITÉ, DE LA CRÉATIVITÉ ET DE L'INNOVATION DONT ONT FAIT PREUVE NOS ENTREPRISES POUR MAINTENIR LEURS ACTIVITÉS ET SE REMETTRE DE LA CRISE.

Au front pour soutenir nos entreprises dans leur réponse à la crise

Fidèle à sa mission, la Chambre a régulièrement pris position pour porter la voix de ses membres auprès des décideurs politiques, des médias et de la population générale, particulièrement dans un contexte où la reprise des activités de certains secteurs demeurait fragile. La Chambre a notamment insisté à de nombreuses reprises sur l'importance de maintenir actifs les programmes de soutien aux entreprises le temps nécessaire afin de mieux amortir leur sortie de crise et d'affermir leur résilience.

Dans un contexte de reprise graduelle des échanges internationaux, la grève au port de Montréal a malheureusement contribué au climat d'incertitude qui pesait sur les entreprises montréalaises, québécoises et canadiennes. La Chambre a alors joué un rôle de leader auprès des autorités publiques pour demander qu'une loi spéciale soit imposée afin de ne pas compromettre la relance. La volonté de la Chambre d'assurer le retour à une certaine normalité a aussi guidé nos nombreuses prises de position en faveur d'une réouverture rapide des frontières aux voyageurs doublement vaccinés ainsi que la mise en place d'un passeport vaccinal.

Mobiliser toutes les expertises pour préparer l'avenir

Malgré les signaux économiques positifs pour le Grand Montréal, les défis restent nombreux pour le milieu des affaires. L'un des enjeux persistants pour tous les secteurs d'activité est la rareté de main-d'œuvre, qui compromet la relance et la croissance de beaucoup d'entreprises. La Chambre s'est positionnée clairement sur le sujet, en interpellant les gouvernements et en portant à leur attention les solutions préconisées par le milieu des affaires. Pour guider cette réponse, la Chambre a d'ailleurs lancé Passerelle sectorielle en novembre dernier, un nouveau programme virtuel de maillage professionnel qui vise à accélérer l'intégration professionnelle et économique des travailleurs formés à l'étranger au sein d'entreprises montréalaises. La Chambre a également tenu en avril dernier une causerie sur l'apport de la requalification et du rehaussement des compétences pour combler les besoins de main-d'œuvre. Cet enjeu est capital pour l'avenir de notre métropole, et toutes les solutions doivent être envisagées pour préserver l'élan de la relance de l'économie et de nos entreprises.

Au terme de cette année intense et remplie de défis, je me dois de remercier les membres de la Chambre, le conseil d'administration, les partenaires et l'ensemble du personnel. Grâce à leur soutien et à leur travail, la Chambre a su occuper un rôle de premier plan dans la relance économique de Montréal auprès du milieu des affaires et des autorités publiques. L'heure est venue de rétablir notre momentum économique. L'utilisation du passeport vaccinal permettra le retour progressif des travailleurs dans les bureaux. En première ligne, la Chambre demeurera présente pour accompagner les entreprises et mobiliser tous les acteurs économiques de Montréal autour d'une métropole encore plus forte, attractive, verte et inclusive.



MICHEL LEBLANC

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION
CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL
MÉTROPOLITAIN



SHAHIR GUINDI

PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Chers amis, chers membres, chers collègues,

La période inédite et difficile que nous avons traversée au cours des 19 derniers mois n'aura pas réussi à nous faire baisser les bras. Devant l'épreuve, la Chambre a su garder le cap sur sa mission et s'est assurée de demeurer pertinente et à l'écoute des besoins de ses membres pour mieux les aider à affronter la tempête. Bien que les effets de la pandémie continuent de se faire sentir sur la métropole et le milieu des affaires, au rythme des différentes vagues qui se sont succédé, la relance est bel et bien entamée pour plusieurs de nos entreprises et de nos secteurs stratégiques.

C'est pourquoi je suis heureux de vous présenter ce bilan de la dernière année. Une année qui aura été marquée par l'agilité et la créativité des équipes de la Chambre, mais également par la persévérance de nos membres et la mobilisation du milieu des affaires pour propulser la relance de la métropole et de ses entreprises.

Notre ville, nos membres et notre communauté d'affaires en général émergent du poids de la pandémie et de ses restrictions avec vigueur, un optimisme renouvelé et une plus grande résilience. Je crois que nous sommes en train de devenir un peuple plus compatissant, plus reconnaissant et plus créatif. Les problèmes et défis – le télétravail, la vaccination, le soutien du gouvernement, la santé mentale et physique, les enjeux de travail et autres –, nous les avons partagés et nous avons mis en commun notre savoir et notre énergie pour les résoudre ou, du moins, les aborder.

Certains de nos membres et certains secteurs de notre économie ont connu une croissance importante ainsi qu'une productivité et un succès accrus pendant la « grande pause » causée par la pandémie. D'autres de nos membres et des gens de notre communauté ont profondément souffert. Nous devons tous soutenir leur rétablissement – c'est notre responsabilité et notre priorité collectives.

Lorsque mon mandat de président du conseil d'administration de cette organisation a débuté il y a deux ans, je n'envisageais évidemment pas d'occuper ce poste pendant deux années ou de présider la Chambre pendant la pire crise de la dernière génération à toucher nos membres. Néanmoins, je n'ai aucun regret. Je suis très reconnaissant d'avoir eu l'opportunité

de présider cette organisation et de travailler avec des personnes incroyables. Nos membres, mes collègues du conseil d'administration et l'équipe de la Chambre ont travaillé d'arrache-pied tout en faisant preuve d'une grande créativité. Leur dévouement face à cette situation sans précédent et en constant changement a été inspirant et impressionnant!

Un symbole de cette mobilisation est le mouvement Relançons MTL, lancé par la Chambre, mais porté par les grappes sectorielles qui ont répondu à l'appel. Pendant plusieurs semaines, les équipes et les partenaires de la Chambre ont été invités à faire le point sur l'état des lieux de plusieurs secteurs stratégiques de la métropole et à émettre des recommandations pour guider les entreprises et les différents ordres de gouvernement dans leur prise de décisions. Les plans d'action qui ont été élaborés dans cette foulée ont servi de feuille de route pour permettre à nos entreprises de mieux planifier leur relance et leur sortie de crise.

L'exercice de Relançons MTL aura également permis de définir, sous forme de déclaration, les grands principes fondamentaux nécessaires à la réussite de la relance et sur lesquels la Chambre appuie son action. Bon nombre de représentants du milieu des affaires se sont engagés à intégrer ces principes dans leurs activités futures. J'y ai évidemment apposé ma signature, et je vous invite à faire de même si ce n'est déjà fait.

L'effort colossal de Relançons MTL aura porté fruit. Grâce à l'engagement de nombreux partenaires et des trois ordres de gouvernement, la Chambre a dévoilé en mars dernier l'initiative « J'aime travailler au centre-ville ». Cette démarche, assortie d'une enveloppe de 8,5 millions de dollars du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec, vise à accélérer la relance du centre-ville par différents projets.

Tout au long de l'année, la Chambre a continué de proposer à ses membres et au milieu des affaires une programmation d'événements en mode virtuel qui a mis en vedette des intervenants de haut niveau et à l'expertise variée, notamment la D^e Mylène Drouin, directrice régionale de santé publique de Montréal, la ministre du Développement économique et des Langues officielles, l'honorable Mélanie Joly, et les ministres des Finances du provincial et du fédéral, Eric Girard et l'honorable Chrystia Freeland.

UNE ANNÉE QUI AURA ÉTÉ MARQUÉE PAR L'AGILITÉ ET LA CRÉATIVITÉ DES ÉQUIPES DE LA CHAMBRE, MAIS ÉGALEMENT PAR LA PERSÉVÉRANCE DE NOS MEMBRES ET LA MOBILISATION DU MILIEU DES AFFAIRES POUR PROPULSER LA RELANCE DE LA MÉTROPOLE ET DE SES ENTREPRISES.

La Chambre a poursuivi ses efforts de représentation auprès des gouvernements grâce entre autres à son étude sur la diversité dans l'écosystème entrepreneurial du Québec et de la métropole. La diversité et l'inclusion sont non seulement importantes, mais incontournables. Tous doivent pouvoir profiter également des opportunités offertes pour permettre à notre société et à nos affaires d'avancer. Nous devons reconnaître les biais – conscients ou inconscients – et complètement les éliminer. Depuis notre dernière assemblée, nous avons appris plusieurs bonnes nouvelles dont la nomination de la première femme PDG d'une banque canadienne, M^{me} Rania Llewellyn, la nomination de M^{me} Isabelle Hudon à titre de première femme PDG de la Banque du développement du Canada et la nomination de M. Frantz Saintelémy à titre de chancelier et président du Conseil de l'Université de Montréal – première personne de couleur à occuper ce prestigieux poste. Et ce n'est que le début!

La Chambre a également porté la voix du milieu des affaires sur plusieurs dossiers stratégiques pour la métropole, dont celui sur la grève au port de Montréal. Le Centre d'aide technique aux entreprises de Montréal (CATEM), un nouveau service destiné à soutenir les PME et les organismes de l'île de Montréal en difficulté à la suite de la crise, a aussi été mis sur pied en accord avec la mission de soutien aux entreprises de la Chambre.

Depuis près de 200 ans, la Chambre veille à faire entendre sa voix et celle du milieu des affaires au moyen de prises de position pertinentes, en phase avec ses besoins et ses intérêts. Toutes ces réalisations ne seraient toutefois pas possibles sans l'appui et la confiance de nos membres, de nos partenaires d'affaires

et, tout particulièrement, de nos commanditaires piliers : Air Canada, Bell, CGI, Hydro-Québec, Rio Tinto et SNC-Lavalin. Je tiens à les remercier de permettre à la Chambre d'accroître année après année sa portée ainsi que sa contribution à la prospérité de la métropole et de ses entreprises.

Je ne saurais passer sous silence le dévouement et le travail acharné du personnel de la Chambre, guidé par son président et chef de la direction, Michel Leblanc, qui travaille toujours avec autant de passion et de leadership à faire de la Chambre une organisation à l'écoute de ses membres et reconnue pour sa grande crédibilité. Je souhaite également souligner l'engagement soutenu des membres du comité exécutif et du conseil d'administration tout au long de la dernière année.

Enfin, je désire vous remercier, chers et chères membres, pour votre appui, votre reconnaissance et votre engagement au cours de la dernière année. En tant qu'organisation, notre objectif est de mettre en place des pistes d'action et des solutions pour atténuer les effets de la crise sur nos entreprises. Du même souffle, nous nous efforçons d'améliorer le sort de nos communautés et de nos membres. Depuis le début, la Chambre est à vos côtés pour vous apporter soutien, conseils et réconfort. Elle continuera d'agir sur de multiples fronts pour renforcer le maillage entre les différents écosystèmes économiques de la métropole et les gouvernements, le tout pour favoriser la croissance de nos entreprises. Elle travaillera avec vous pour trouver des solutions aux défis qui se dressent sur votre route et pour vous aider à vous propulser vers l'avenir.

Ce fut un plaisir et un privilège d'agir à titre de président du conseil d'administration pendant les deux dernières années et c'est avec beaucoup d'optimisme, de confiance et de solidarité que j'espère que nous poursuivrons notre collaboration afin de bâtir une économie plus forte et plus résiliente et une société plus prospère, plus inclusive et plus heureuse.



SHAHIR GUINDI
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL
MÉTROPOLITAIN

LA CHAMBRE ORIENTE SES PRISES DE POSITION SUR LA BASE DE SIX DOSSIERS D'INTERVENTION STRATÉGIQUES –



INFRASTRUCTURES MODERNES ET EFFICIENTES

Des infrastructures modernes (routières, urbaines, numériques) stimulent notre économie. Appuyons les projets de développement urbain durables et intelligents dans la métropole.



INTERNATIONALISATION DE NOS ENTREPRISES

L'internationalisation génère d'importantes retombées économiques. Accompagnons nos entreprises dans leur stratégie de pénétration de marchés internationaux.



AGILITÉ ÉCONOMIQUE, FISCALE ET RÉGLEMENTAIRE

Bénéficier d'un environnement fiscal prévisible, simple et concurrentiel est crucial pour la prospérité de la métropole. Insistons pour que notre régime fiscal en soit le reflet.



INNOVATION ET TECHNOLOGIES DE RUPTURE

L'innovation est la pierre angulaire de notre vitalité économique. Misons sur celle-ci pour rehausser notre compétitivité.



DISPONIBILITÉ D'UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

Nos entreprises doivent avoir accès à la main-d'œuvre dont elles ont besoin. Posons des gestes en matière d'immigration, de formation et d'éducation.



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le virage vers l'utilisation d'énergies renouvelables est en marche. Assurons-nous de convertir cette transition en occasions d'affaires et d'innovation.

MISSION } La Chambre de commerce du Montréal métropolitain a pour mission d'être la voix du milieu des affaires montréalais et d'agir pour la prospérité des entreprises et de la métropole.

La Chambre s'engage dans des secteurs clés du développement économique en prônant une philosophie d'action axée sur l'engagement, la crédibilité, la proactivité, la collaboration et l'avant-gardisme.

VALEURS }

- Esprit d'équipe
- Engagement
- Dynamisme
- Fierté
- Professionalisme

**FAITS
SAILLANTS
DE L'ANNÉE —**

LA SAISON 2020-2021

EN CHIFFRES –

MEMBERSHIP }

8 000 membres

78 % de décideurs d'entreprise



ÉVÉNEMENTS }

71 événements virtuels

21 000 participants au total

11 tribunes politiques

60 tribunes d'affaires

78 webinaires Acclr

30 causeries avec des décideurs du Québec inc.

PRISES DE POSITION }

280 entrevues accordées aux médias

7 mémoires

4 études

100 communiqués de presse

4 déclarations communes

12 textes d'opinion

COMMERCE INTERNATIONAL }

6 missions internationales virtuelles

3 missions aux douanes américaines

36 ateliers de formation et webinaires sur le commerce international

MÉDIAS SOCIAUX }

22 942 abonnés Twitter

22 677 abonnés Facebook

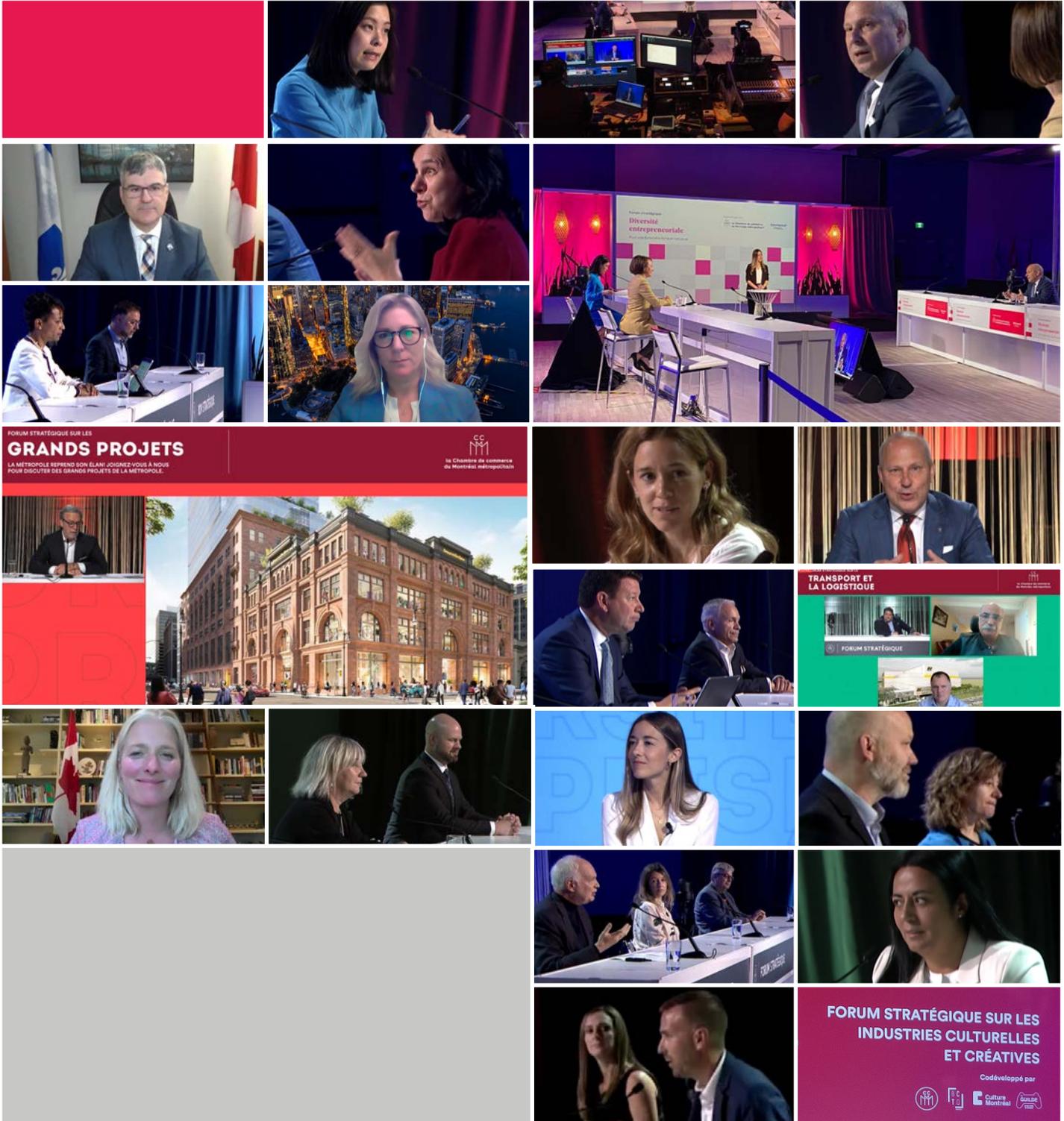
26 834 abonnés LinkedIn

CENTRE DE RESSOURCES INFO ENTREPRENEURS }

2,3 millions de visites sur le site Web infoentrepreneurs.org et sa version mobile

19 000 interventions personnalisées





NOS PUBLICATIONS —

ÉTUDES }

**SEPTEMBRE
2020**

Faire des marchés publics un outil stratégique de développement économique et de renforcement de l'innovation au Québec

Cette étude fait le bilan des meilleures pratiques observées ailleurs dans le monde et dans diverses industries et propose des solutions aux entreprises et aux pouvoirs publics pour encourager le déploiement et la commercialisation des innovations à travers l'approvisionnement public, en particulier dans l'industrie des transports électriques et intelligents.

**SEPTEMBRE
2020**

L'implication des entreprises pour améliorer la fluidité des déplacements dans la métropole : des avantages pour les entreprises, les travailleurs et l'ensemble des Montréalais

Cette étude souligne la nécessité de mettre en œuvre des initiatives porteuses pour diminuer les entraves liées à la mobilité dans la métropole et propose des pistes pour favoriser l'engagement des entreprises dans le déploiement de solutions.

**AVRIL
2021**

Diversité entrepreneuriale : des impacts majeurs pour le Québec et sa métropole

Réalisée par la Chambre et Femmessor (nouvellement Evol) et dévoilée dans le cadre du Forum stratégique sur la diversité entrepreneuriale, cette étude s'inscrit dans la volonté de la Chambre de valoriser l'apport économique, social et environnemental de l'entrepreneuriat féminin et de celui issu de la diversité, ainsi que d'en augmenter la portée au Québec et dans sa métropole.

MÉMOIRES }

**FÉVRIER
2021**

Fédéral

Poser maintenant les gestes porteurs pour assurer la relance de l'économie

Présentation des recommandations de la Chambre en vue du dépôt du budget fédéral 2021-2022.

**AOÛT
2020**

Municipal

Budget de la Ville de Montréal : Une gestion prudente des finances publiques au cœur d'une relance économique réussie

La Chambre présente ses recommandations prébudgétaires municipales pour 2021 à la Commission sur les finances et l'administration de la Ville de Montréal.

**FÉVRIER
2021**

Provincial

Soutenir l'économie de la métropole et atténuer les chocs de la pandémie sur ses secteurs stratégiques

Présentation des recommandations prébudgétaires provinciales de la Chambre afin de soutenir la relance économique du Québec et de Montréal en vue du dépôt du budget 2021-2022 du gouvernement du Québec.

**MAI
2021**

Municipal

Une année cruciale pour retrouver l'élan pré-pandémique et encourager l'investissement sur le territoire

Recommandations de la Chambre dans le cadre de la consultation prébudgétaire en vue du budget 2022 de la Ville de Montréal.

MÉMOIRES }

**JANVIER
2021**

Plan stratégique de développement de l'ARTM : une impulsion pour la mobilité dans le Grand Montréal

Dans le cadre de la consultation publique sur le Plan stratégique de développement de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM).

MÉMOIRES }

**MAI
2021**

Projet La Baie : la renaissance d'un emblème au cœur du centre-ville de demain

La Chambre présente un avis dans le cadre de la consultation de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) sur le projet immobilier La Baie au centre-ville de Montréal.

**JUIN
2021**

Recommandations de la Chambre portant sur la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI) 2022

Dévoilement de l'étude portant sur la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2022 dans le cadre des consultations menées par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

COUPS DE SONDE CCMM }

Depuis le début de la pandémie, la Chambre mène régulièrement des coups de sonde auprès des entreprises de la métropole afin de connaître leurs enjeux et leurs défis en cette période inédite et leurs perspectives de relance. Ces coups de sonde s'avèrent extrêmement utiles pour aligner la réponse de la Chambre sur les préoccupations du milieu des affaires, ainsi que pour assurer une meilleure représentation de ses intérêts auprès des gouvernements.

- Les enjeux prioritaires auxquels devrait répondre la Ville de Montréal
- Les entreprises répondantes du Grand Montréal identifient leurs priorités en vue du budget du gouvernement fédéral
- Les entreprises répondantes du Grand Montréal amorcent leur année sous la pression de la deuxième vague et définissent leurs priorités d'affaires en vue de la relance
- Les priorités des entreprises en matière de relance, de retour au bureau et de vitalité du centre-ville
- Les défis et les occasions pour les entreprises dans le contexte de déconfinement

PRISES DE POSITION }

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
30 juillet 2020

Grève des débardeurs : une situation extrêmement préoccupante pour l'économie du Québec et du Canada

« Le Port de Montréal est un actif stratégique essentiel pour l'économie de Montréal et de ses entreprises. Dans le contexte où la reprise est encore fragile, il est impératif que la fluidité de la chaîne logistique soit maintenue. Une reconduction de la grève viendrait ajouter au climat d'incertitude et causerait des dommages importants à l'économie. » - Michel Leblanc

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
18 septembre 2020

Stratégie nationale sur le logement : la Chambre salue la collaboration des gouvernements du Canada et du Québec pour répondre à des besoins réels dans la métropole

« Le financement public pour le logement social et abordable permet de répondre à un besoin réel sur le territoire de la métropole et constitue un très bon outil pour soutenir la relance économique. Plusieurs projets pourront démarrer rapidement. » - Michel Leblanc

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | COVID-19
1^{er} octobre 2020

COVID-19 : la Chambre accueille très favorablement les mesures d'aide annoncées par le gouvernement du Québec pour soutenir les restaurants et les bars en zone rouge

« La mise à l'arrêt des activités dans les restaurants et les bars en zone rouge menace directement la survie de ces établissements. Le gouvernement devait rapidement prendre des décisions pour soutenir ces commerces déjà très fragilisés au sortir de la première vague. » - Michel Leblanc

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | COVID-19
9 octobre 2020

La Chambre salue la création de la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer commercial par le gouvernement fédéral et l'ajustement des mesures d'aide aux entreprises

« La création de la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer commercial est une bonne nouvelle pour les entreprises subissant un nouvel arrêt ou un ralentissement de leurs activités, et fait écho à une demande de longue date du milieu des affaires. » - Michel Leblanc

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | COVID-19
18 novembre 2020

La Chambre accueille favorablement l'aide annoncée par le gouvernement du Québec pour le secteur touristique

« Nous nous réjouissons que le gouvernement ait décidé de consacrer 38 millions de dollars pour soutenir directement les établissements hôteliers. » - Michel Leblanc

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
10 décembre 2020

Création du Conseil de l'innovation : la Chambre salue un geste fort pour renforcer l'économie du Québec

« Le ministre Pierre Fitzgibbon pose un geste fort pour notre économie en créant une fonction qui sera directement responsable d'accélérer l'innovation dans tous les secteurs. C'est une excellente nouvelle pour notre économie basée sur le savoir et notre compétitivité sur la scène internationale. » - Michel Leblanc

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
15 décembre 2020

Le REM de l'Est provoquera la renaissance économique de ce secteur de l'île de Montréal

« Ce projet va bien au-delà de son impact sur la fluidité des déplacements. Nous avons ici un projet qui définit le sens même de ce qu'est un investissement structurant. » - Michel Leblanc

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
17 mars 2021

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain amorce une série de projets concrets pour la relance du centre-ville grâce à l'appui du ministère de l'Économie et de l'Innovation

La Chambre annonce qu'elle a reçu l'appui du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (MEI) pour la réalisation d'actions concrètes qui permettront d'accélérer la relance du centre-ville de Montréal dès l'automne 2021. Ces actions seront rassemblées sous le projet « J'aime travailler au centre-ville ».

TEXTE D'OPINION
13 avril 2021

Pour le certificat international de vaccination

Texte d'opinion cosigné par Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre, et un collectif du milieu des affaires.

TEXTE D'OPINION
15 avril 2021

Le TGF Québec-Windsor : un grand projet pour la relance

Texte d'opinion publié dans *Le Soleil*, *La Tribune* et *Le Nouvelliste* cosigné par Michel Leblanc et Steeve Lavoie, président et chef de la direction de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
27 avril 2021

Le milieu des affaires salue le dépôt d'un projet de loi par le gouvernement fédéral pour assurer la reprise et la poursuite des opérations au Port de Montréal

« Le premier ministre Justin Trudeau et la ministre Tassi ont fait preuve du leadership nécessaire pour trouver une issue à cette situation qui perdure. Il fallait faire preuve de fermeté pour maintenir les opérations au Port de Montréal et limiter les impacts des dernières semaines sur nos entreprises et la relance de l'économie. » - Michel Leblanc

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | COVID-19
18 mai 2021

La Chambre salue le dévoilement du premier plan de déconfinement du gouvernement du Québec

« Ce plan de déconfinement était attendu avec impatience. Nous avons souligné à de nombreuses reprises combien il était nécessaire d'accorder de la prévisibilité dans l'annonce des mesures de déconfinement pour permettre aux entreprises présentement sur pause de tout mettre en place à temps pour la réouverture. » - Michel Leblanc

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
8 juin 2021

La Chambre lance un appel de projets créatifs dans le cadre de l'initiative « J'aime travailler au centre-ville »

La Chambre lance un appel de projets créatifs sous le thème « retour à l'anormalité » qui seront déployés au centre-ville afin d'attirer les travailleurs et les visiteurs.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | COVID-19
20 juin 2021

La Chambre appuie le retour graduel dans les bureaux annoncé par le gouvernement du Québec et insiste sur l'importance de la double vaccination

« L'annonce d'aujourd'hui est un signal important qu'attendaient de nombreux employeurs de la métropole, en particulier au centre-ville, pour planifier dès maintenant le retour graduel de leurs employés en présentiel. » - Michel Leblanc

TEXTE D'OPINION
23 juin 2021

Un retour dans les tours pour relancer le centre-ville

Lettre ouverte cosignée par Michel Leblanc et un collectif du milieu des affaires.

TEXTE D'OPINION
30 juillet 2020

Le maintien des activités portuaires est essentiel pour l'économie canadienne

Lettre adressée à l'honorable Filomena Tassi, ministre du Travail, et cosignée par Karl Blackburn, Michel Leblanc, Véronique Proulx, Jasmin Guénette et Charles Milliard.

UNE COLLABORATION ÉTROITE AVEC LES ACTEURS DU MILIEU DES AFFAIRES }

Depuis le début de la pandémie, la Chambre a joué un rôle de premier plan pour porter les préoccupations des entreprises auprès des autorités publiques. Pour ce faire, elle a continué à collaborer étroitement avec plusieurs acteurs du milieu des affaires provinciaux et canadiens afin que ces prises de position reflètent les intérêts de ses membres et appuient les entreprises dans leurs efforts de relance.

Plusieurs interventions ont été effectuées en collaboration avec la Fédération des chambres de commerce du Québec, le Conseil du patronat du Québec, le Conseil des grandes villes canadiennes, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Manufacturiers et Exportateurs du Québec, Montréal International ou encore la Table ronde canadienne du voyage et du tourisme.

RELANÇONS
MTL

RELANÇONS MTL —





LA CRISE A MIS EN ÉVIDENCE la nécessité de mobiliser tous les acteurs clés de l'économie métropolitaine. Au début de l'été 2020, les gouvernements provincial et fédéral, la Ville de Montréal ainsi que la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et ses 82 municipalités ont signifié leur engagement à soutenir une mobilisation locale afin de définir les actions nécessaires pour relancer l'activité économique dans la métropole et retrouver les niveaux d'emploi pandémiques.

LA CHAMBRE S'EST IMMÉDIATEMENT ENGAGÉE À AGIR SUR LES TROIS FRONTS SUIVANTS :

CRÉER une vaste mobilisation pour assurer la résilience de l'économie métropolitaine et se projeter vers l'avenir;

COMPRENDRE les particularités de la crise et ses effets sur les différents secteurs d'activité prioritaires pour l'économie métropolitaine, sachant qu'ils auront un rythme de reprise distinct;

AIDER le milieu à s'organiser pour instaurer un climat de confiance et passer à l'action.



Avec l'appui des trois ordres de gouvernement, en association avec Investissement Québec et en collaboration avec le Palais des congrès de Montréal, la Chambre et une vingtaine de partenaires ont lancé en août dernier le mouvement Relançons MTL. L'objectif de celui-ci, qui était une première au Canada, était d'acquiescer une compréhension fine des enjeux auxquels les grands secteurs stratégiques de la métropole font face et de faire ressortir des actions pour réussir une relance durable. Concrètement, cette mobilisation visait à proposer des solutions et à aider les entreprises et les différents gouvernements à prendre les meilleures décisions possibles.

SOUS L'IMPULSION DU MOUVEMENT, LES ACTIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ RÉALISÉES :

- 11** plans d'action sectoriels élaborés
- 17** grappes et plateformes de mobilisation ont collaboré
- 175** représentants et acteurs des secteurs étudiés mis à contribution
- 110** pistes d'action prioritaires
- 11** forums stratégiques sectoriels
- 6** déjeuners-causeries
- 6 000** participants mobilisés
- 1** déclaration de principes signée par plus de 200 personnes

À LA SUITE DE LA MOBILISATION DU MOUVEMENT ET DES DISCUSSIONS, SIX GRANDS PRINCIPES POUR ENCOURAGER UNE RELANCE DURABLE ONT ÉTÉ DÉGAGÉS SOUS FORME DE DÉCLARATION COMMUNE :

- 1** La relance doit s'appuyer sur l'humain avant tout
- 2** La relance sera résolument inclusive
- 3** La relance doit être verte
- 4** La relance favorisera une économie locale forte et ouverte sur le monde
- 5** La relance nous permettra de bâtir l'économie du futur
- 6** La réussite de la relance passe par l'engagement de tous

**« J'AIME
TRAVAILLER
AU CENTRE-
VILLE » —**



EN LANÇANT RELANÇONS MTL, la Chambre s'est engagée à collaborer avec les gouvernements pour soutenir l'économie de la métropole et de son centre-ville. En mars dernier, elle a annoncé le lancement de « J'aime travailler au centre-ville », grâce à l'appui du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (MEI), pour la réalisation d'actions concrètes visant à accélérer la relance du centre-ville de Montréal. Les actions de la Chambre ont pour but de mobiliser les entreprises et les partenaires privés pour ramener les travailleurs au centre-ville et ainsi contribuer à renforcer cette zone économique stratégique pour la métropole et le Québec. Ces actions sont complémentaires des projets déployés par la Ville de Montréal et les autres parties prenantes. La contribution du MEI est de 8,5 millions de dollars.

**« J'AIME TRAVAILLER
AU CENTRE-VILLE »
S'ARTICULE AUTOUR
DE QUATRE VOILETS :**

- Retour dans les tours
- Solution d'espaces de travail
- Projets créatifs pour rehausser le centre-ville comme lieu de travail
- Renforcement du centre-ville et de ses secteurs d'affaires

**LES ACTIONS
PORTERONT SUR
LES 12 À 18 PROCHAINS
MOIS ET SERONT
DÉPLOYÉES DANS LE
RESPECT DES
MESURES SANITAIRES EN
VIGUEUR.**

**ELLES VISENT À RÉPONDRE
AUX BESOINS ET ENJEUX
EN MATIÈRE DE :**

- Aide aux entreprises
- Aménagements dans le centre-ville
- Événements de concertation pour la relance
- Infrastructures et mobilier permanents

**MISE EN
ŒUVRE DE LA
PLATEFORME
« J'AIME
TRAVAILLER AU
CENTRE-VILLE »**

Lancement public
et annonce du
financement reçu
(17 mars 2021)

**Mise en place d'un
comité directeur** pour
assurer la bonne
gouvernance du mandat
octroyé par le MEI

VOLET 1

RETOUR DANS LES TOURS —

OBJECTIF

La Chambre travaille directement avec les employeurs du centre-ville pour résoudre les enjeux liés au retour des travailleurs en présentiel. Retour dans les tours vise à rehausser le niveau de confiance des travailleurs et des gestionnaires, ainsi qu'à faire valoir les avantages liés au retour au travail en présentiel au centre-ville, et ce, dans le respect des mesures sanitaires.

ACTIONS RÉALISÉES

Mise en place d'un comité de travail réunissant des employeurs, la Santé publique, la Ville de Montréal et les sociétés de transport collectif

- Publication d'une lettre ouverte dans *La Presse* : « Un retour dans les tours pour relancer le centre-ville » (23 juin 2021)

Réalisation d'un sondage sur le retour dans les tours, destiné aux travailleurs et aux employeurs, en collaboration avec Léger.

SONDAGE } VASTE SONDAGE SUR LE RETOUR DES TRAVAILLEURS DANS LES TOURS

Réalisé par la Chambre
en collaboration avec
Léger

Sondage réalisé auprès de 1779 travailleurs et employeurs du Québec et de la métropole visant à évaluer la perception à l'égard du retour au bureau, du télétravail, des questions de mobilité et des incitatifs à considérer pour rehausser l'attrait du travail en présentiel.

FAITS SAILLANTS

En date du 23 juin 2021, une majorité de répondants avait hâte de retourner travailler au bureau (53 %).

Les principales raisons de vouloir retourner au bureau étaient les suivantes : pour vivre des moments de socialisation (35 %), pour participer à des échanges collaboratifs (25 %) et pour avoir un accès plus direct aux collègues et aux supérieurs (15 %).

Pour inciter les employés à revenir travailler au bureau, les employeurs devraient principalement assurer une flexibilité de l'horaire (75 %), inclure des journées où toute l'équipe est présente (60 %) et contribuer à l'achat des titres de transport (39 %).

VOLET 2

SOLUTION D'ESPACES DE TRAVAIL —

OBJECTIF

La Chambre travaille avec différents partenaires pour développer une stratégie afin de mettre à niveau ou de développer des solutions répondant aux défis des employeurs pour la gestion de leurs espaces au centre-ville. Cette action permettra d'identifier l'offre de locaux pour bureaux excédentaires au centre-ville, au-delà des simples taux d'occupation, et d'accompagner les employeurs dans leur réflexion sur les lieux de travail.

ACTIONS RÉALISÉES

La Chambre réalise présentement une étude des besoins et occasions afin d'avoir une meilleure lecture de la réalité des entreprises locataires d'espaces au centre-ville. Cette action vise à déterminer l'offre existante d'espaces de travail au centre-ville, ainsi que les forces et les faiblesses des solutions offertes sur le marché pour la gestion de ces espaces.



VOLET 3

PROJETS CRÉATIFS POUR REHAUSSER LE CENTRE-VILLE COMME LIEU DE TRAVAIL —

OBJECTIF

Soutenir le déploiement de projets créatifs signature, innovateurs et originaux dans des lieux privés et semi-privés du centre-ville qui serviront à rehausser l'attrait du secteur comme lieu de travail et de rencontres d'affaires.

ACTIONS RÉALISÉES

Élaboration de l'appel de projets
Mobilisation des propriétaires immobiliers
Mise en place et animation d'un comité de travail

VOLET 4

RENFORCEMENT DU CENTRE-VILLE ET DE SES SECTEURS D'AFFAIRES —

OBJECTIF

Appuyer des plateformes de mobilisation du milieu des affaires qui serviront à définir les stratégies à mettre en œuvre pour favoriser le redémarrage et la relance de secteurs stratégiques.

ACTIONS RÉALISÉES

Réalisation d'une étude sur la gastronomie québécoise et mise en ligne sur le site de la Chambre.
Tenue d'une conférence de presse pour dévoiler l'étude, en présence de Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, et de représentants de l'industrie.

ÉTUDE }

CHEFS ET RESTAURATEURS INDÉPENDANTS DE LA GASTRONOMIE QUÉBÉCOISE : UN LEVIER POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE DE MONTRÉAL ET DU QUÉBEC

Réalisée par la Chambre
en collaboration avec
IdéesFX



L'étude propose la mise sur pied d'un véhicule de mobilisation pour le secteur de la gastronomie. Ce véhicule aura pour mission d'accélérer l'évolution et le développement du secteur de la gastronomie et de la production de niche en misant sur la mobilisation et les partenariats afin de créer des projets à valeur ajoutée qui permettront notamment de :

1. Développer l'écosystème des producteurs de niche en renforçant et en structurant leur relation avec les grands restaurateurs afin d'accélérer l'innovation et de faciliter son financement.
2. Valoriser et développer les métiers de bouche et, plus spécifiquement, les métiers de cuisine, en partenariat avec les établissements de formation existants.
3. Structurer la recherche et le développement dans le secteur de la gastronomie, y compris l'accélération de l'introduction des technologies.
4. Augmenter le rayonnement international de la gastronomie québécoise, en partenariat avec les organismes dont il s'agit de la mission première, par exemple Tourisme Montréal.



SERVICES ACCLR –

S
W
C
H
V
R
E
S
C
A

La plateforme d'affaires de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain qui vous rapproche des gens, des idées et des marchés.

Développés par la Chambre, les Services Acclr sont destinés à accélérer la création et la croissance des entreprises.

Ils regroupent divers services offerts par la Chambre en :

- développement d'affaires
- commerce international
- information d'affaires
- soutien à la recherche de financement, main-d'œuvre et francisation

SERVICES ACCLR INTERNATIONAL —

Les experts Acclr en commerce international sont :

- affiliés à la World Trade Centers Association, un réseau international présent dans plus de 300 villes.
- des agents de liaison du secteur privé (PSLO) de la Banque mondiale.
- membres de CIQ (Commerce International Québec), le réseau des ORPEX.

LES EXPERTS ACCLR EN COMMERCE INTERNATIONAL ont pour mandat principal d'aider les PME de la grande région de Montréal à parfaire leur stratégie à l'international et de les encourager à rechercher de nouveaux marchés afin de tirer profit des changements qui touchent l'économie mondiale.

Chaque année, Acclr organise plus de 60 activités aux échelles nationale et internationale visant à augmenter la capacité des entreprises à commercialiser et à exporter leurs produits ou services : missions commerciales, accueils d'acheteurs, séminaires sur les occasions d'affaires, formation sur le commerce international, programmes d'aide à l'exportation, et ce, grâce au soutien financier et au mandat octroyés par Développement économique Canada (DEC).

SERVICES ACCLR COMMERCE INTERNATIONAL }

ACTIVITÉS EN COMMERCE INTERNATIONAL ET MISSIONS COMMERCIALES }

6

missions internationales virtuelles : DevCom en Allemagne, Canada Games Online, Tokyo Game Show, Megamigs, External Development Summit (XDS) à Vancouver et Paris Fintech Forum Communities

1

accueil d'acheteurs internationaux : ONU

3

missions aux États-Unis : douanes américaines

1

séminaire sur les occasions d'affaires : Corée du Sud

36

ateliers de formation et webinaires sur le commerce international

23

webinaires « rencontres internationales »

MISSIONS COMMERCIALES VIRTUELLES }

POUR PERMETTRE aux entreprises de saisir des occasions d'affaires en dehors du Québec, même en temps de pandémie, l'équipe Acclr en commerce international a développé deux collaborations stratégiques avec des grappes sectorielles pour assurer la livraison de missions commerciales virtuelles. En premier lieu, nous nous sommes joints à « La Caravane » – une initiative de La Guilde du jeu vidéo, d'Ubisoft et de Québec EPIX, en collaboration avec le gouvernement du Québec – afin de soutenir et de former les studios indépendants de jeu vidéo à chaque étape de leur projet d'affaires.

C'est à travers un parcours international que La Caravane a conçu un programme personnalisé pour les studios à tous les stades de développement. Dans le cadre de ce parcours, qui comprenait également de la formation, 25 studios québécois ont participé à 6 missions internationales virtuelles dans le cadre de salons virtuels consacrés au secteur.

Nous avons également développé un partenariat avec Finance Montréal pour proposer une quatrième mission dans le cadre du Paris Fintech Forum.

AFFAIRES EN TANDEM }

EN NOVEMBRE DERNIER, nous avons lancé Affaires en tandem, en partenariat avec la Ville de Montréal, afin de promouvoir les échanges commerciaux intermétropoles. L'activité permet aux villes d'exposer l'état des lieux de leur économie, de partager des occasions d'affaires concrètes dans un secteur en particulier et d'organiser des rendez-vous d'affaires B2B virtuels. Les premiers événements de cette série ont été réalisés avec les villes de Lyon (axé sur les technologies propres et les sciences de la vie), Toronto (axé sur les fintechs), San Antonio (axé sur la cybersécurité) et Nantes (axé sur les jeux vidéo).

Les experts Acclr offrent également, dans le cadre de leur rôle d'organisme régional de promotion des exportations (ORPEX), un accompagnement personnalisé et des services-conseils en matière d'exportation : diagnostics et plans d'exportation, aide à la priorisation de marchés étrangers, aide au dépôt de demandes de financement, recherche et préqualification de partenaires et études de marché, entre autres. À ce titre, Acclr reçoit l'appui financier du gouvernement du Québec (MEI).

365 PME ET START-UPS
accompagnées par nos commissaires
à l'international

PLUSIEURS COLLABORATIONS AVEC L'ÉCOSYSTÈME SUR DES PROJETS DIVERS :

Launch Canada (WTC Vancouver et IQI),
Ville de Montréal (3 mandats de conseil auprès
du Cabinet Créatif), 11 ateliers de formation
auprès d'accélérateurs et incubateurs
dont l'Accélérateur Banque Nationale –
HEC Montréal, la Fondation MTL inc.,
Centech et Finance Montréal (PNQF)

SERVICES-CONSEILS EN MATIÈRE D'EXPORTATION }

AFIN D'ACCOMPAGNER LES PME du Québec dans leurs ambitions d'expansion à l'international, Acclr a démarré au Québec le Programme d'accélération du commerce international (PAC), un programme d'envergure nationale livré dans d'autres provinces par des organisations homologues. Le déploiement de ce programme est rendu possible grâce à l'appui d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE).

PROGRAMME D'ACCÉLÉRATION DU COMMERCE INTERNATIONAL (PAC)

Le PAC permet aux PME participantes de recevoir des conseils d'experts et du mentorat pour l'élaboration conjointe d'un plan d'exportation complet sur une période de 6 à 8 semaines. Au Québec, nous avons développé de bons partenariats avec différents organismes régionaux de promotion des exportations (ORPEX), notamment pour la livraison des cohortes en région.

37 %

des participants au PAC Canada ont percé de nouveaux marchés parmi lesquels la Chine, le Mexique, le Japon, l'Italie, l'Australie, les États-Unis et les Émirats arabes unis

14

cohortes livrées dont 1 dans la région de la Capitale-Nationale, 2 dans la région de Laval, 1 en Chaudière-Appalaches, 1 dans Lanaudière et 1 en Montérégie

196

PME ayant remis un plan d'exportation complet

18 %

Augmentation du chiffre d'affaires à l'international pour les entreprises participantes des quatre coins du Canada après 1 an

PLUS DE 1 500

participants à la grandeur du Canada

SERVICES ACCLR CROISSANCE –

LA CHAMBRE CONSIDÈRE L'ACCÈS À LA MAIN-D'ŒUVRE comme une de ses priorités depuis près d'une décennie. C'est ainsi qu'en novembre 2020, elle a mis sur pied Passerelle sectorielle, un programme virtuel de jumelage et d'intégration professionnels appuyé par le gouvernement du Québec (MTESS) et la Ville de Montréal (BINAM). Développé sur une plateforme de réseautage professionnel, Passerelle sectorielle répond aux pratiques actuelles de recrutement et donne l'occasion aux talents professionnels immigrants de promouvoir leurs expériences et qualifications grâce à la candidature vidéo.

Le programme Passerelle sectorielle, créé par la Chambre et déployé en collaboration avec les partenaires sectoriels, poursuit deux objectifs : offrir une solution adaptée aux enjeux de main-d'œuvre vécus par les entreprises montréalaises et agir concrètement pour une relance économique inclusive.

Au cours du premier semestre de 2021 :

75 entreprises montréalaises participantes

200 professionnels immigrants participants

200 candidatures vidéo enregistrées et accessibles en continu

1 000 entrevues éclair virtuelles

LE PROGRAMME PASSERELLE SECTORIELLE } EN RÉPONSE À LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Quelque 200 immigrants qualifiés et 75 entreprises

ont bénéficié des services de Passerelle sectorielle au cours du premier semestre de 2021

La crise liée à la COVID-19 a laissé place à la généralisation du phénomène de pénurie de main-d'œuvre. Des sondages menés par la Chambre auprès du milieu des affaires révèlent que le manque de travailleurs est redevenu la principale préoccupation des entreprises et qu'il constitue plus que jamais un frein aux investissements.

Dans ce contexte, le programme Passerelle sectorielle représente une solution de recrutement adaptée à la nouvelle réalité du marché du travail. Le programme permet aux employeurs montréalais d'acquérir de nouveaux outils en matière de diversité et d'inclusion et d'avoir accès à un bassin de main-d'œuvre duquel ils ont grandement besoin.

QUE CE SOIT PAR téléphone, par courriel ou en ligne, les experts Acclr en information d'affaires mettent à la disposition des entrepreneurs et des entreprises un ensemble de ressources et de services personnalisés de recherche d'information d'affaires : une orientation gratuite vers des ressources et des programmes offerts par les trois ordres gouvernementaux; un service de certification de documents commerciaux d'exportation offert en ligne et en partenariat avec la FCCQ; un centre d'information stratégique offrant un accès sur mesure à des listes d'entreprises, à des statistiques et à des données de marché, etc.

INFORMATION D'AFFAIRES } (CENTRE DE RESSOURCES)

2,8 millions de visites sur le site infoentrepreneurs.org et sa version mobile

17 000 interventions personnalisées dont plus de 1700 certifications en ligne de documents à l'exportation et près de 2000 recherches d'information sur le marché local ou international

364 maillages lors de l'activité Objectif financement - croissance

20 nouveaux répertoires thématiques dont 6 portant sur les mesures COVID par clientèle et 1 livre numérique sur l'économie circulaire

Les services Acclr en information d'affaires constituent une source privilégiée de renseignements commerciaux pour une clientèle d'affaires diversifiée, contribuant ainsi à la croissance économique des PME.

Ces services sont rendus possibles grâce au soutien financier de Développement économique Canada (DEC).



MONTRÉAL RELÈVE —

À PROPOS DE MONTRÉAL RELÈVE

Montréal Relève offre des services destinés à développer des projets novateurs en vue de préparer une relève qualifiée pour la grande région de Montréal.

En activité depuis plus de 25 ans, la filiale de la Chambre accompagne plus de 2 000 jeunes annuellement dans leur cheminement scolaire et professionnel.

Les activités de Montréal Relève naissent d'un enjeu de société primordial : l'intégration réussie des jeunes sur le marché du travail.

Deux programmes phares }

**CLASSES AFFAIRES —
DES ELLES POUR LA RELÈVE —**

CLASSES AFFAIRES —



PROGRAMME PHARE DE MONTRÉAL RELÈVE, Classes Affaires permet la rencontre privilégiée entre les jeunes du secondaire et les milieux professionnels montréalais. Ces rencontres permettent aux participants d’amorcer leur réflexion sur leur carrière en amont des choix d’orientation et d’explorer des savoir-faire et savoir-être, actuels et futurs, valorisés sur le marché du travail. Partenaire de choix auprès des cinq centres de services scolaires et de la Fédération des établissements d’enseignement privés, le programme Classes Affaires est offert aux jeunes Montréalais dans plus d’une dizaine d’arrondissements.

Le programme est également l’occasion idéale pour les organisations montréalaises de s’impliquer dans la construction du monde professionnel de demain et de s’investir dans la relève de leur secteur.

En collaboration avec les entreprises privées, les comités de main-d’œuvre, les ordres professionnels, les établissements de formation secondaire et postsecondaire, les organisations

CLASSES AFFAIRES EN BREF }

- 18 secteurs d’activité représentés**
- Plus de 20 000 stages d’une semaine réalisés depuis 2001**
- Plus de 1 700 organisations impliquées**
- Plus de 10 000 jeunes rencontrés annuellement**
- Un jeune sur trois choisit de s’inscrire dans un programme d’études lié au secteur qu’il a exploré**

publiques et parapubliques, le programme Classes Affaires représente une solution concrète aux enjeux de main-d’œuvre à moyen et à long terme.

ÉDITION 2020-2021

Montréal Relève a fait preuve d’une grande agilité en continuant d’offrir ses activités en format virtuel. Ainsi, les jeunes et les mentors ont pu y participer de façon sécuritaire.

EN CHIFFRES }

20^e édition du programme Classes Affaires

20 écoles participantes

700 élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire inscrits aux activités interactives

110 mentors professionnels impliqués

6 760 visionnements des activités

200 rencontres entre participants et mentors

CETTE ANNÉE, LES ACTIVITÉS COMPREENAIENT }

17 capsules présentant les savoir-être et savoir-faire valorisés sur le marché du travail;

17 webinaires, organisés en collaboration avec les grappes et regroupements sectoriels, visant à démystifier les secteurs économiques présents dans la grande région de Montréal, notamment ceux connaissant des besoins de main-d’œuvre;

Des rencontres et causeries virtuelles entre élèves et mentors, qui ont permis aux participants de rencontrer un large éventail de professionnels de secteurs variés.

LES AVANTAGES DU NUMÉRIQUE

Montréal Relève a su se distinguer par la mise en place de rencontres virtuelles interactives avec des mentors de divers milieux professionnels. Au cours de ces activités, les élèves ont pu bénéficier d’une attention particulière et obtenir réponse à l’ensemble de leurs interrogations. Grâce aux webinaires, causeries et rencontres virtuelles, les élèves ont découvert divers secteurs d’activité. D’ailleurs, les mentors ont évalué le format et la durée des activités proposées à 8,1 (sur une échelle de 1 à 10).

DES ELLES POUR LA RELÈVE —



RENDU POSSIBLE GRÂCE au soutien du Secrétariat à la condition féminine du Québec, le programme Des Elles pour la Relève est une campagne de recrutement de femmes issues de tous les milieux professionnels qui désirent devenir mentores en s'impliquant bénévolement dans les activités de Montréal Relève.

Initialement connu sous l'appellation « Inspirer la relève, un stage à la fois », le programme a été rapidement adapté en fonction des mesures sanitaires et du report des stages présentiels. Un changement d'approche et de nom était nécessaire, tout en conservant le même objectif : faire réfléchir les jeunes sur des sujets qui ont un impact sur leur choix d'études ou de carrière, en mettant en valeur le parcours de femmes dans des milieux non traditionnels.

Des Elles pour la Relève mise sur une grande campagne de visibilité sur les médias sociaux et les différents canaux de communication de Montréal Relève et de têtes de réseau partenaires, c'est-à-dire des entreprises et des organisations influentes dans des secteurs socioéconomiques clés.

Une série de capsules vidéo a été réalisée pour une diffusion massive afin de recruter un grand nombre de femmes pour accompagner les jeunes à un moment important de leur vie.

Les mentores sélectionnées sont jumelées aux élèves selon leurs intérêts, afin de créer un environnement d'apprentissage et de réseautage qui profite au développement socioéconomique de Montréal.

La campagne, qui a cours depuis le 1^{er} juillet dernier, reçoit un accueil positif aussi bien du public que des partenaires d'affaires. La campagne a rejoint plus de 176 370 personnes et les capsules vidéo ont cumulé près de 141 000 visionnements.

LES SERVICES DE MONTRÉAL RELÈVE EN RÉPONSE AUX ENJEUX DE MAIN-D'ŒUVRE APPRÉHENDÉS

Face aux défis de main-d'œuvre appréhendés, il est nécessaire de mettre en place dès maintenant des mécanismes qui permettent de planifier les ressources humaines et de gérer la main-d'œuvre montréalaise de demain de façon optimale.

À ce titre, la CCMM investit depuis plus de 25 ans dans le développement des services de Montréal Relève, afin de veiller à ce que tous les jeunes Montréalais aient accès à des ressources pour guider leur réflexion en matière de carrière et de garantir une main-d'œuvre qualifiée pour la région.

Grâce aux projets de Montréal Relève, la CCMM promeut également la persévérance scolaire en encourageant des comportements axés sur l'effort et la réussite par une meilleure compréhension des intérêts professionnels et des parcours scolaires correspondants.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CCMM 2020-2021

PRÉSIDENT DU CONSEIL

Shahir Guindi*

Coprésident national
Osler, Hoskin & Harcourt
S.E.N.C.R.L./s.r.l.

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL

Richard Speer*

Président
Attraction

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION ET SECRÉTAIRE DU CONSEIL

Michel Leblanc*

Président et chef de la direction
Chambre de commerce du
Montréal métropolitain

TRÉSORIER

Pierre Laporte*

F CPA, FCA

Président
Deloitte Québec

Vice-président
Deloitte Canada

MEMBRES DU CONSEIL

Isabelle Bettez

Entrepreneure techno
Administratrice et coach
Cofondatrice
8D Technologies inc.

Jennifer Chan

Vice-présidente, Politique santé
et affaires gouvernementales
Merck Canada inc.

Déborah Cherenfant

Présidente
Jeune Chambre de commerce
de Montréal

Directrice régionale,
Femmes entrepreneurs,
région du Québec
Banque TD

Benoît Dubé

Vice-président exécutif,
Affaires juridiques et
économiques, secrétaire
de l'entreprise
CGI inc.

Éric Fillion

Vice-président exécutif -
Distribution, approvisionnement
et services partagés
Hydro-Québec

Magda Fusaro

Rectrice
Université du Québec à Montréal
(UQAM)

Claude Gagnon*

Président, Opérations
BMO Groupe financier,
Québec

Martin Gagnon

Coprésident et cochef
de la direction
Financière Banque Nationale

Premier vice-président à la
direction, Gestion de patrimoine
Membre du Bureau
de la présidence
Banque Nationale

Sarra Ghribi

Fondatrice et présidente
Louelrobe / Loueltux

Cherif Habib

Cofondateur et
président-directeur général
Dialogue Technologies
de la santé inc.

Vickie Joseph*

Cofondatrice
Groupe 3737 et Femmepreneur
Cofondatrice et présidente
V Kosmetik

Vincent Kou, LL. B.

Chef des investissements
et du développement
Groupe Brivia

Alain Lavoie

Président
Irosoft

Domenica Maciocia*

Première vice-présidente,
expérience client,
Bell marchés affaires
Bell Canada

Élise Proulx*

Vice-présidente exécutive,
Affaires publiques,
communications et
cheffe de cabinet
Ivanhoé Cambridge

Paul Raymond

Président et
chef de la direction
Alithya

John Stokes

Cofondateur et associé
Real Ventures

Macky Tall

Coprésident du
secteur des infrastructures
Carlyle's Infrastructure Group

Jonathan Tétrault

Associé directeur
Sagard

Anik Trudel

Cheffe de la direction
Lavery Avocats

MEMBRES OBSERVATEURS

Hélène Desmarais

Fondatrice et présidente
exécutive
IVADO Labs

Fondatrice, présidente
du conseil et chef de la direction
Centre d'entreprises et
d'innovation de Montréal (CEIM)

Présidente du conseil
HEC Montréal

Elliot Lifson

Vice-président du conseil
Vêtements Peerless Clothing inc.

Erik J. Ryan

Vice-président directeur,
Stratégie, marketing et relations
extérieures
SNC-Lavalin inc.

* Membre du comité exécutif

**ÉTATS
FINANCIERS —**



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Chambre de commerce du Montréal métropolitain (l'« Organisme ») au 30 juin 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Organisme, qui comprennent :

- le bilan au 30 juin 2021;
- l'état de l'évolution des actifs nets pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 5 octobre 2021

¹ FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A115888

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Bilan

Au 30 juin 2021

	2021 \$	2020 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 434 651	982 948
Placements à court terme (note 5)	5 500 000	500 000
Comptes débiteurs (note 4)	1 200 717	777 455
Subventions à recevoir	1 349 541	311 385
Frais payés d'avance	151 012	125 776
	9 635 921	2 697 564
Placements (note 5)	8 100	8 100
Immobilisations corporelles (note 6)	2 189 324	2 201 271
Actifs incorporels (note 7)	2 072	9 333
	11 835 417	4 916 268
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs (note 9)	3 542 942	1 706 331
Cotisations reportées	1 218 178	1 035 124
Produits reportés	5 663 145	1 154 417
	10 424 265	3 895 872
Incitatifs à la location reportés	675 006	286 354
	11 099 271	4 182 226
Actifs nets		
Investis en immobilisations corporelles	2 189 324	2 201 271
Investis en actifs incorporels	2 072	9 333
Non affectés	(1 455 250)	(1 476 562)
	736 146	734 042
	11 835 417	4 916 268
Engagements (note 11)		

Approuvé par le Conseil,



, administrateur



, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Évolution des actifs nets

Pour l'exercice clos le 30 juin 2021

	2021			
	Investis en immobilisations corporelles \$	Investis en actifs incorporels \$	Non affectés \$	Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 201 271	9 333	(1 476 562)	734 042
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(289 010)	(7 261)	298 375	2 104
Acquisition d'immobilisations corporelles	277 063	-	(277 063)	-
Solde à la clôture de l'exercice	2 189 324	2 072	(1 455 250)	736 146
	2020			
	Investis en immobilisations corporelles \$	Investis en actifs incorporels \$	Non affectés \$	Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	237 608	37 212	456 145	730 965
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(202 538)	(29 893)	235 508	3 077
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 166 201	-	(2 166 201)	-
Acquisition d'actifs incorporels	-	2 014	(2 014)	-
Solde à la clôture de l'exercice	2 201 271	9 333	(1 476 562)	734 042

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Résultats

Pour l'exercice clos le 30 juin 2021

	2021 \$	2020 \$
Produits		
Services aux membres	2 322 198	2 551 273
Activités	4 914 873	4 234 370
Projets spéciaux	2 352 265	4 473 053
Autres produits (note 13)	3 834 961	2 829 408
	<u>13 424 297</u>	<u>14 088 104</u>
Charges		
Services aux membres	182 009	181 062
Activités	3 051 115	3 187 616
Projets spéciaux	1 609 407	841 954
Frais d'exploitation	7 948 391	9 641 964
Amortissement des immobilisations corporelles	289 010	202 538
Amortissement des actifs incorporels	7 261	29 893
	<u>13 087 193</u>	<u>14 085 027</u>
Excédent des produits sur les charges de l'exercice avant l'élément suivant	337 104	3 077
Contribution à la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (note 13)	<u>335 000</u>	-
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	<u>2 104</u>	<u>3 077</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 30 juin 2021

	2021 \$	2020 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	2 104	3 077
Ajustements pour		
Perte non réalisée sur les placements	-	14 731
Gain à la cession de placements	-	(13 388)
Revenu de placement réinvesti	-	(1 190)
Amortissement des immobilisations corporelles	289 010	202 538
Amortissement des actifs incorporels	7 261	29 893
	298 375	235 661
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	5 430 391	325 743
	<u>5 728 766</u>	<u>561 404</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(5 000 000)	(1 950)
Cession de placements	-	2 187 858
Acquisition d'immobilisations corporelles	(277 063)	(2 166 201)
Acquisition d'actifs incorporels	-	(2 014)
	<u>(5 277 063)</u>	<u>17 693</u>
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	451 703	579 097
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<u>982 948</u>	<u>403 851</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>1 434 651</u>	<u>982 948</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

1 Constitution et nature des activités

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain (l'« Organisme ») est constituée en vertu de la Loi fusionnant le Bureau de Commerce de Montréal et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, sanctionnée par le Parlement du Canada le 23 juin 1992. Elle est un organisme sans but lucratif (OSBL) exempt d'impôts sur le revenu.

L'Organisme compte quelque 7 000 membres. La Chambre de commerce du Montréal métropolitain a pour mission d'être la voix du milieu des affaires montréalais et d'agir pour la prospérité des entreprises et de la métropole. L'Organisme s'engage dans des secteurs clés du développement économique en prônant une philosophie d'action axée sur l'engagement, la crédibilité, la proactivité, la collaboration et l'avant-gardisme.

L'Organisme suit l'évolution du coronavirus (COVID-19) et considère les impacts économiques des mesures mises en œuvre par les autorités mondiales, nationales et locales visant à ralentir la propagation de la COVID-19. Depuis la COVID-19, tous les événements ont été réalisés en mode virtuel et l'Organisme a su assumer ses rôles de mobilisateur et de leader au sein de la communauté d'affaires. L'Organisme se prépare pour la relance.

2 Principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL) (Partie III du *Manuel de CPA Canada*).

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux NCCOSBL exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses ayant une incidence sur les montants de l'actif et du passif et sur les montants des produits et des charges au cours de l'exercice présenté. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par l'Organisme. La comptabilisation à la date du règlement est utilisée.

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements autres que les placements dans des sociétés contrôlées sont classés dans les actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont présentés à leur juste valeur, et les gains et les pertes découlant de leur réévaluation à la clôture de chaque exercice sont compris dans les résultats.

(1)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

- Les comptes débiteurs sont classés dans les prêts et créances. Après leur constatation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'Organisme, la juste valeur des comptes débiteurs correspond généralement à leur coût, en raison de leur échéance à court terme.
- Les comptes créditeurs sont classés dans les autres passifs financiers. Ils sont initialement évalués à la juste valeur, et les évaluations ultérieures sont effectuées au coût, déduction faite de l'amortissement, d'après la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'Organisme, la juste valeur des comptes créditeurs correspond généralement à leur coût, en raison de leur échéance à court terme.

Risque de crédit

L'Organisme procède à une évaluation continue du crédit de ses clients et inscrit une provision pour créances douteuses, le cas échéant. Au 30 juin 2021, la direction considère que le risque de crédit est négligeable.

Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2021, l'Organisme est exposé à un risque de taux d'intérêt. Les actifs financiers et les passifs financiers non productifs d'intérêts sont les comptes débiteurs, les subventions à recevoir et les comptes créditeurs. Les actifs financiers portant intérêt à taux fixe sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements à court terme. Les placements sont également exposés au risque de taux d'intérêt (note 5).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'Organisme considère l'encaisse et les titres de liquidités temporaires dont l'échéance est de moins de trois mois comme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Placements à court terme

Les placements à court terme se composent de titres de placement à revenu fixe dont l'échéance initiale se situe entre des périodes de moins de un an et de plus de trois mois.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire, la durée et les taux suivants :

	Durée ou taux
Matériel informatique	33⅓ %
Mobilier et équipement	10 %-33⅓ %
Améliorations locatives	Durée résiduelle du bail

(2)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

Actifs incorporels

Les actifs incorporels se composent de logiciels et de sites Web; ils sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode linéaire au taux de 33¹/₃ %.

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés au titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés au titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les commandites reçues sous forme de biens ou de services sont comptabilisées à la juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. La juste valeur des biens cédés ou des services rendus est normalement utilisée, à moins que la juste valeur des biens ou des services reçus ne puisse être déterminée avec plus de fiabilité. Au cours de l'exercice, l'Organisme a reçu des services de publicité et d'autres services à titre gracieux en échange de commandites et de services aux membres d'une valeur totale de 1 070 297 \$ (602 647 \$ en 2020). Ces revenus sont inscrits dans les revenus d'activités et de services aux membres, et les dépenses y afférentes sont inscrites dans les charges des activités et des services aux membres.

Les aides gouvernementales qui ne sont pas liées à un projet spécifique sont également comptabilisées dans les autres produits lorsqu'il est raisonnablement certain qu'elles seront accordées et que le montant est déterminable. Un montant de 2 143 253 \$ a été comptabilisé dans l'exercice (771 661 \$ en 2020). De ce montant, un montant de 1 990 853 \$ (771 661 \$ en 2020) est lié à la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et un montant de 152 400 \$ (néant en 2020) est lié à la subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL).

Produits reportés

Les produits reportés, représentant des produits provenant d'activités et de commandites qui chevauchent deux exercices, sont constatés au fur et à mesure que les charges y afférentes sont engagées ou que les services sont rendus.

Incitatifs à la location reportés

Les incitatifs à la location reportés sont les avantages incitatifs à la location qui sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

(3)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

3 Gestion du capital

L'Organisme gère son capital afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Préserver sa capacité d'acquitter les dépenses en recherche et en programmes;
- Financer ses activités courantes et futures;
- S'assurer qu'il est capable de respecter ses obligations financières lorsqu'elles sont dues.

L'Organisme définit son capital par le solde des actifs nets non affectés au 30 juin 2021.

4 Comptes débiteurs

	2021 \$	2020 \$
Comptes clients	467 095	411 047
Provision pour créances douteuses	(13 973)	(13 973)
Taxes à la consommation	88 411	-
	<hr/> 541 533	<hr/> 397 074
Fonds Ville-Marie	32 387	16 088
World Trade Centre Montréal Inc.	224 173	258 502
Centre d'affaires Info entreprises	42 624	105 791
Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	360 000	-
	<hr/> 1 200 717	<hr/> 777 455

(4)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

5 Placements

Les placements se détaillent comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Placements à revenu fixe	5 500 000	500 000
Placements à court terme	5 500 000	500 000
Placement dans Accesum inc. et sa filiale, Société en commandite Stationnement de Montréal, au coût	600	600
Placement dans World Trade Centre Montréal Inc., au coût	7 500	7 500
Total des placements à long terme	8 100	8 100
	<u>5 508 100</u>	<u>508 100</u>

6 Immobilisations corporelles

	2021		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$
Matériel informatique	526 348	391 846	134 502
Mobilier et équipement	583 296	202 334	380 962
Améliorations locatives	1 844 189	170 329	1 673 860
	<u>2 953 833</u>	<u>764 509</u>	<u>2 189 324</u>
	2020		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$
Matériel informatique	438 714	306 746	131 968
Mobilier et équipement	578 544	129 242	449 302
Améliorations locatives	2 268 434	648 433	1 620 001
	<u>3 285 692</u>	<u>1 084 421</u>	<u>2 201 271</u>

(5)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

7 Actifs incorporels

	2021		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$
Logiciels et sites Web	561 373	559 301	2 072
	2020		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$
Logiciels et sites Web	561 373	552 040	9 333

8 Emprunt bancaire

Au 30 juin 2021, l'Organisme dispose d'une marge de crédit totalisant 500 000 \$, qui porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 0,9 %. Les intérêts sont exigibles mensuellement. La marge de crédit est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des comptes débiteurs présents et futurs. Aux 30 juin 2021 et 2020, cette marge de crédit demeure inutilisée.

9 Comptes créditeurs

	2021 \$	2020 \$
Comptes créditeurs et frais courus	1 738 493	620 356
Salaires et vacances courus	1 120 453	632 820
Taxes à la consommation	-	2 070
	2 858 946	1 255 246
Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	309 800	228 311
Centre d'affaires Info entreprises	42 026	24 150
World Trade Centre Montréal Inc.	332 170	198 624
	3 542 942	1 706 331

(6)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

10 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2021 \$	2020 \$
Diminution (augmentation) des		
Comptes débiteurs	(423 262)	741 949
Subventions à recevoir	(1 038 156)	187 926
Frais payés d'avance	(25 236)	479 957
Augmentation (diminution) des		
Comptes créditeurs	1 836 611	(746 672)
Cotisations reportées	183 054	(360 667)
Produits reportés	4 508 728	(263 104)
Incitatifs à la location reportés	388 652	286 354
	<u>5 430 391</u>	<u>325 743</u>

11 Engagements

L'Organisme s'est engagé, en vertu de baux, à payer un montant total de 13 364 544 \$, dont les échéances de paiement s'échelonnent jusqu'au 28 février 2034. Les paiements minimaux exigibles au cours des cinq prochains exercices se clôturant le 30 juin sont les suivants :

	\$
2022	840 350
2023	857 889
2024	936 206
2025	1 007 800
2026	1 014 426
	<u>4 656 671</u>

L'Organisme s'est engagé en vertu d'un autre bail qui s'échelonne jusqu'en février 2025 pour un montant d'environ 150 000 \$ par année. Par ailleurs, l'Organisme sous-loue ce bail.

(7)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

12 Sociétés contrôlées et intérêt économique

L'Organisme contrôle World Trade Centre Montréal Inc. (WTC Montréal), Fonds Ville-Marie (FVM), Centre d'affaires Info entreprises (CAIE), la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (Fondation).

De plus, l'Organisme a un intérêt économique dans Accesum inc. et Société en commandite Stationnement de Montréal (SCSM) (collectivement « Accesum inc. ») jusqu'à leur dissolution prévue à la fin de 2021.

Les sociétés susmentionnées n'ont pas été consolidées dans les états financiers de l'Organisme. Les états financiers condensés de ces sociétés pour les exercices concernés se trouvent aux pages suivantes.

World Trade Centre Montréal Inc.

WTC Montréal est un OSBL ayant pour mandat d'appuyer, de former et de conseiller les entreprises, les associations sectorielles, les institutions et les organismes de développement économique de l'ensemble du Québec et d'autres provinces du Canada dans leurs efforts de développement de marchés extérieurs. WTC Montréal est intégré au réseau international des World Trade Center.

	Au 30 juin 2021 \$	Au 30 juin 2020 \$
Bilan		
Total des actifs	998 013	1 074 556
Total des passifs	746 417	816 771
Total des actifs nets	251 596	257 785
	<u>998 013</u>	<u>1 074 556</u>
Résultats		
Total des produits	2 630 053	2 449 302
Total des charges	2 636 242	2 472 015
Excédent des charges sur les produits de l'exercice	(6 189)	(22 713)
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(93 420)	(23 308)
Activités de financement	-	40 000
Activités d'investissement	(7 347)	(4 958)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(100 767)	11 734

(8)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021**Fonds Ville-Marie**

FVM est un OSBL qui a pour but de promouvoir le développement socioéconomique de Montréal.

	Au 30 juin 2021 \$	Au 30 juin 2020 \$
Bilan		
Total des actifs	3 660 854	3 476 002
Total des passifs	157 471	426 613
Total du surplus	3 503 383	3 049 389
	<u>3 660 854</u>	<u>3 476 002</u>
Résultats		
Total des produits	1 245 557	910 554
Total des charges	791 563	731 918
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	<u>453 994</u>	<u>178 636</u>
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(35 716)	(12 424)
Activités d'investissement	28 605	37 858
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	<u>(7 111)</u>	<u>25 434</u>

(9)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

Centre d'affaires Info entreprises

CAIE est un OSBL ayant pour mandat de fournir aux entreprises de toutes les régions du Canada des renseignements d'ordre commercial sur les programmes, les services et les règlements des gouvernements provinciaux et fédéral.

	Au 31 mars 2021 \$	Au 31 mars 2020 \$
Bilan		
Total des actifs	605 222	542 530
Total des passifs	376 711	274 991
Total des actifs nets	228 511	267 539
	<u>605 222</u>	<u>542 530</u>
Résultats		
Total des produits	1 691 442	1 662 770
Total des charges	1 730 470	1 637 685
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(39 028)	25 085
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(14 958)	(1 557)
Activités d'investissement	-	(6 146)
Activités de financement	40 000	-
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	25 042	(7 703)

(10)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

Accesum inc.

Accesum inc. a été constituée principalement pour agir comme commandité de la SCSM. Cette dernière exploitait et gérait les activités relatives au stationnement tarifé suivant les conditions d'une convention intervenue avec la Ville de Montréal. Le 31 décembre 2019, la Ville de Montréal a résilié l'entente et le 1^{er} janvier 2020, la SCSM a conclu un acte de cession avec la Ville de Montréal. Aucune autre activité n'est envisagée dans la société et sa dissolution est prévue au cours de l'exercice 2021. Les états financiers condensés d'Accesum inc., lesquels sont cumulés avec ceux de SCSM, se présentent comme suit :

	Au 31 décembre 2020 \$	Au 31 décembre 2019 \$
Bilan		
Total des actifs	7 814 692	46 598 406
Total des passifs	7 784 364	43 997 402
Total du capital	30 328	2 601 004
	<u>7 814 692</u>	<u>46 598 406</u>
Résultats		
Total des produits	257 380	69 371 641
Total des charges	2 828 056	69 149 106
Excédent des charges sur les produits de l'exercice	<u>(2 570 676)</u>	<u>222 535</u>
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(25 717 830)	2 467 053
Activités d'investissement	-	(2 949 467)
Activités de financement	-	(499 500)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	<u>(25 717 830)</u>	<u>(981 914)</u>

(11)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

La Fondation a pour but d'administrer ses éléments d'actif et d'en affecter les produits afin d'assurer l'avenir financier à long terme de l'Organisme.

	Au 30 juin 2021 \$	Au 30 juin 2020 \$
Bilan		
Total des actifs	6 618 432	5 544 744
Total des passifs	372 194	10 506
Total des actifs nets	6 246 238	5 534 238
	<u>6 618 432</u>	<u>5 544 744</u>
Résultats		
Total des produits	1 360 880	277 619
Total des charges	648 880	380 664
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	712 000	(103 045)
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	4 596	(1 196 719)
Activités d'investissement	-	1 200 000
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	4 596	3 281

(12)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

13 Opérations entre parties liées

Les principales opérations conclues entre des entités liées et l'Organisme au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2021 \$	2020 \$
Produits		
Honoraires de gestion		
WTC Montréal	250 000	250 000
Fondation	8 004	8 004
Redevances SCSM	-	616 648
Contribution de la Fondation	239 655	330 945
Contribution spéciale de la Fondation	360 000	-
Location		
WTC Montréal	138 000	138 000
CAIE	235 000	235 000
FVM	76 980	31 446
	1 307 639	1 610 043
Charges		
Contribution à la Fondation	335 000	-
	335 000	-

Les autres produits figurant aux résultats, d'un montant de 3 834 961 \$ (2 829 408 \$ en 2020), comprennent notamment les produits provenant des parties liées présentés ci-dessus, d'un montant de 1 307 639 \$ (1 610 043 \$ en 2020). La Fondation a donné une contribution de 239 655 \$ (330 945 \$ en 2020). De ce montant, 230 454 \$ (330 945 \$ en 2020) ont été comptabilisés dans les produits de l'exercice. La Fondation a notamment donné une contribution spéciale de 360 000 \$.

À l'exception de la contribution spéciale de la Fondation, ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établi et accepté par les parties liées.

(13)



la Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

RAPPORT

ANNUEL

2020-2021



Chambre de commerce du Montréal métropolitain
393, rue Saint-Jacques, bureau 200, Montréal (Québec) H2Y 1N9
T 514 871-4000 F 514 871-1255
ccmm.ca

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

États financiers
30 juin 2021



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Chambre de commerce du Montréal métropolitain (l'« Organisme ») au 30 juin 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Organisme, qui comprennent :

- le bilan au 30 juin 2021;
- l'état de l'évolution des actifs nets pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 5 octobre 2021

¹ FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A115888

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Bilan

Au 30 juin 2021

	2021 \$	2020 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 434 651	982 948
Placements à court terme (note 5)	5 500 000	500 000
Comptes débiteurs (note 4)	1 200 717	777 455
Subventions à recevoir	1 349 541	311 385
Frais payés d'avance	151 012	125 776
	<u>9 635 921</u>	<u>2 697 564</u>
Placements (note 5)	8 100	8 100
Immobilisations corporelles (note 6)	2 189 324	2 201 271
Actifs incorporels (note 7)	<u>2 072</u>	<u>9 333</u>
	<u>11 835 417</u>	<u>4 916 268</u>
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs (note 9)	3 542 942	1 706 331
Cotisations reportées	1 218 178	1 035 124
Produits reportés	5 663 145	1 154 417
	<u>10 424 265</u>	<u>3 895 872</u>
Incitatifs à la location reportés	<u>675 006</u>	<u>286 354</u>
	<u>11 099 271</u>	<u>4 182 226</u>
Actifs nets		
Investis en immobilisations corporelles	2 189 324	2 201 271
Investis en actifs incorporels	2 072	9 333
Non affectés	<u>(1 455 250)</u>	<u>(1 476 562)</u>
	<u>736 146</u>	<u>734 042</u>
	<u>11 835 417</u>	<u>4 916 268</u>

Engagements (note 11)

Approuvé par le Conseil,



, administrateur



, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Évolution des actifs nets

Pour l'exercice clos le 30 juin 2021

				2021
	Investis en immobilisations corporelles \$	Investis en actifs incorporels \$	Non affectés \$	Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 201 271	9 333	(1 476 562)	734 042
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(289 010)	(7 261)	298 375	2 104
Acquisition d'immobilisations corporelles	277 063	-	(277 063)	-
Solde à la clôture de l'exercice	2 189 324	2 072	(1 455 250)	736 146
				2020
	Investis en immobilisations corporelles \$	Investis en actifs incorporels \$	Non affectés \$	Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	237 608	37 212	456 145	730 965
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(202 538)	(29 893)	235 508	3 077
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 166 201	-	(2 166 201)	-
Acquisition d'actifs incorporels	-	2 014	(2 014)	-
Solde à la clôture de l'exercice	2 201 271	9 333	(1 476 562)	734 042

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Résultats

Pour l'exercice clos le 30 juin 2021

	2021 \$	2020 \$
Produits		
Services aux membres	2 322 198	2 551 273
Activités	4 914 873	4 234 370
Projets spéciaux	2 352 265	4 473 053
Autres produits (note 13)	3 834 961	2 829 408
	<hr/> 13 424 297	<hr/> 14 088 104
Charges		
Services aux membres	182 009	181 062
Activités	3 051 115	3 187 616
Projets spéciaux	1 609 407	841 954
Frais d'exploitation	7 948 391	9 641 964
Amortissement des immobilisations corporelles	289 010	202 538
Amortissement des actifs incorporels	7 261	29 893
	<hr/> 13 087 193	<hr/> 14 085 027
Excédent des produits sur les charges de l'exercice avant l'élément suivant	337 104	3 077
Contribution à la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (note 13)	<hr/> 335 000	<hr/> -
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	<hr/> 2 104	<hr/> 3 077

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 30 juin 2021

	2021 \$	2020 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	2 104	3 077
Ajustements pour		
Perte non réalisée sur les placements	-	14 731
Gain à la cession de placements	-	(13 388)
Revenu de placement réinvesti	-	(1 190)
Amortissement des immobilisations corporelles	289 010	202 538
Amortissement des actifs incorporels	7 261	29 893
	298 375	235 661
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	5 430 391	325 743
	5 728 766	561 404
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(5 000 000)	(1 950)
Cession de placements	-	2 187 858
Acquisition d'immobilisations corporelles	(277 063)	(2 166 201)
Acquisition d'actifs incorporels	-	(2 014)
	(5 277 063)	17 693
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	451 703	579 097
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	982 948	403 851
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	1 434 651	982 948

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

1 Constitution et nature des activités

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain (l'« Organisme ») est constituée en vertu de la Loi fusionnant le Bureau de Commerce de Montréal et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, sanctionnée par le Parlement du Canada le 23 juin 1992. Elle est un organisme sans but lucratif (OSBL) exempt d'impôts sur le revenu.

L'Organisme compte quelque 7 000 membres. La Chambre de commerce du Montréal métropolitain a pour mission d'être la voix du milieu des affaires montréalais et d'agir pour la prospérité des entreprises et de la métropole. L'Organisme s'engage dans des secteurs clés du développement économique en prônant une philosophie d'action axée sur l'engagement, la crédibilité, la proactivité, la collaboration et l'avant-gardisme.

L'Organisme suit l'évolution du coronavirus (COVID-19) et considère les impacts économiques des mesures mises en œuvre par les autorités mondiales, nationales et locales visant à ralentir la propagation de la COVID-19. Depuis la COVID-19, tous les événements ont été réalisés en mode virtuel et l'Organisme a su assumer ses rôles de mobilisateur et de leader au sein de la communauté d'affaires. L'Organisme se prépare pour la relance.

2 Principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL) (Partie III du *Manuel de CPA Canada*).

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux NCCOSBL exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses ayant une incidence sur les montants de l'actif et du passif et sur les montants des produits et des charges au cours de l'exercice présenté. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par l'Organisme. La comptabilisation à la date du règlement est utilisée.

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements autres que les placements dans des sociétés contrôlées sont classés dans les actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont présentés à leur juste valeur, et les gains et les pertes découlant de leur réévaluation à la clôture de chaque exercice sont compris dans les résultats.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

- Les comptes débiteurs sont classés dans les prêts et créances. Après leur constatation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'Organisme, la juste valeur des comptes débiteurs correspond généralement à leur coût, en raison de leur échéance à court terme.
- Les comptes créditeurs sont classés dans les autres passifs financiers. Ils sont initialement évalués à la juste valeur, et les évaluations ultérieures sont effectuées au coût, déduction faite de l'amortissement, d'après la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'Organisme, la juste valeur des comptes créditeurs correspond généralement à leur coût, en raison de leur échéance à court terme.

Risque de crédit

L'Organisme procède à une évaluation continue du crédit de ses clients et inscrit une provision pour créances douteuses, le cas échéant. Au 30 juin 2021, la direction considère que le risque de crédit est négligeable.

Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2021, l'Organisme est exposé à un risque de taux d'intérêt. Les actifs financiers et les passifs financiers non productifs d'intérêts sont les comptes débiteurs, les subventions à recevoir et les comptes créditeurs. Les actifs financiers portant intérêt à taux fixe sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements à court terme. Les placements sont également exposés au risque de taux d'intérêt (note 5).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'Organisme considère l'encaisse et les titres de liquidités temporaires dont l'échéance est de moins de trois mois comme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Placements à court terme

Les placements à court terme se composent de titres de placement à revenu fixe dont l'échéance initiale se situe entre des périodes de moins de un an et de plus de trois mois.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire, la durée et les taux suivants :

	Durée ou taux
Matériel informatique	33 $\frac{1}{3}$ %
Mobilier et équipement	10 %-33 $\frac{1}{3}$ %
Améliorations locatives	Durée résiduelle du bail

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

Actifs incorporels

Les actifs incorporels se composent de logiciels et de sites Web; ils sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode linéaire au taux de 33¹/₃ %.

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés au titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés au titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les commandites reçues sous forme de biens ou de services sont comptabilisées à la juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. La juste valeur des biens cédés ou des services rendus est normalement utilisée, à moins que la juste valeur des biens ou des services reçus ne puisse être déterminée avec plus de fiabilité. Au cours de l'exercice, l'Organisme a reçu des services de publicité et d'autres services à titre gracieux en échange de commandites et de services aux membres d'une valeur totale de 1 070 297 \$ (602 647 \$ en 2020). Ces revenus sont inscrits dans les revenus d'activités et de services aux membres, et les dépenses y afférentes sont inscrites dans les charges des activités et des services aux membres.

Les aides gouvernementales qui ne sont pas liées à un projet spécifique sont également comptabilisées dans les autres produits lorsqu'il est raisonnablement certain qu'elles seront accordées et que le montant est déterminable. Un montant de 2 143 253 \$ a été comptabilisé dans l'exercice (771 661 \$ en 2020). De ce montant, un montant de 1 990 853 \$ (771 661 \$ en 2020) est lié à la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et un montant de 152 400 \$ (néant en 2020) est lié à la subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL).

Produits reportés

Les produits reportés, représentant des produits provenant d'activités et de commandites qui chevauchent deux exercices, sont constatés au fur et à mesure que les charges y afférentes sont engagées ou que les services sont rendus.

Incitatifs à la location reportés

Les incitatifs à la location reportés sont les avantages incitatifs à la location qui sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

3 Gestion du capital

L'Organisme gère son capital afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Préserver sa capacité d'acquitter les dépenses en recherche et en programmes;
- Financer ses activités courantes et futures;
- S'assurer qu'il est capable de respecter ses obligations financières lorsqu'elles sont dues.

L'Organisme définit son capital par le solde des actifs nets non affectés au 30 juin 2021.

4 Comptes débiteurs

	2021 \$	2020 \$
Comptes clients	467 095	411 047
Provision pour créances douteuses	(13 973)	(13 973)
Taxes à la consommation	88 411	-
	<hr/> 541 533	<hr/> 397 074
Fonds Ville-Marie	32 387	16 088
World Trade Centre Montréal Inc.	224 173	258 502
Centre d'affaires Info entreprises	42 624	105 791
Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	360 000	-
	<hr/> 1 200 717	<hr/> 777 455

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

5 Placements

Les placements se détaillent comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Placements à revenu fixe	5 500 000	500 000
Placements à court terme	5 500 000	500 000
Placement dans Accesum inc. et sa filiale, Société en commandite Stationnement de Montréal, au coût	600	600
Placement dans World Trade Centre Montréal Inc., au coût	7 500	7 500
Total des placements à long terme	8 100	8 100
	<u>5 508 100</u>	<u>508 100</u>

6 Immobilisations corporelles

	<u>2021</u>		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$
Matériel informatique	526 348	391 846	134 502
Mobilier et équipement	583 296	202 334	380 962
Améliorations locatives	1 844 189	170 329	1 673 860
	<u>2 953 833</u>	<u>764 509</u>	<u>2 189 324</u>
	<u>2020</u>		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$
Matériel informatique	438 714	306 746	131 968
Mobilier et équipement	578 544	129 242	449 302
Améliorations locatives	2 268 434	648 433	1 620 001
	<u>3 285 692</u>	<u>1 084 421</u>	<u>2 201 271</u>

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

7 Actifs incorporels

	2021		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$
Logiciels et sites Web	561 373	559 301	2 072

	2020		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$
Logiciels et sites Web	561 373	552 040	9 333

8 Emprunt bancaire

Au 30 juin 2021, l'Organisme dispose d'une marge de crédit totalisant 500 000 \$, qui porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 0,9 %. Les intérêts sont exigibles mensuellement. La marge de crédit est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des comptes débiteurs présents et futurs. Aux 30 juin 2021 et 2020, cette marge de crédit demeure inutilisée.

9 Comptes créditeurs

	2021 \$	2020 \$
Comptes créditeurs et frais courus	1 738 493	620 356
Salaires et vacances courus	1 120 453	632 820
Taxes à la consommation	-	2 070
	2 858 946	1 255 246
Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	309 800	228 311
Centre d'affaires Info entreprises	42 026	24 150
World Trade Centre Montréal Inc.	332 170	198 624
	3 542 942	1 706 331

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

10 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2021 \$	2020 \$
Diminution (augmentation) des		
Comptes débiteurs	(423 262)	741 949
Subventions à recevoir	(1 038 156)	187 926
Frais payés d'avance	(25 236)	479 957
Augmentation (diminution) des		
Comptes créditeurs	1 836 611	(746 672)
Cotisations reportées	183 054	(360 667)
Produits reportés	4 508 728	(263 104)
Incitatifs à la location reportés	388 652	286 354
	<u>5 430 391</u>	<u>325 743</u>

11 Engagements

L'Organisme s'est engagé, en vertu de baux, à payer un montant total de 13 364 544 \$, dont les échéances de paiement s'échelonnent jusqu'au 28 février 2034. Les paiements minimaux exigibles au cours des cinq prochains exercices se clôturant le 30 juin sont les suivants :

	\$
2022	840 350
2023	857 889
2024	936 206
2025	1 007 800
2026	1 014 426
	<u>4 656 671</u>

L'Organisme s'est engagé en vertu d'un autre bail qui s'échelonne jusqu'en février 2025 pour un montant d'environ 150 000 \$ par année. Par ailleurs, l'Organisme sous-loue ce bail.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

12 Sociétés contrôlées et intérêt économique

L'Organisme contrôle World Trade Centre Montréal Inc. (WTC Montréal), Fonds Ville-Marie (FVM), Centre d'affaires Info entreprises (CAIE), la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (Fondation).

De plus, l'Organisme a un intérêt économique dans Accesum inc. et Société en commandite Stationnement de Montréal (SCSM) (collectivement « Accesum inc. ») jusqu'à leur dissolution prévue à la fin de 2021.

Les sociétés susmentionnées n'ont pas été consolidées dans les états financiers de l'Organisme. Les états financiers condensés de ces sociétés pour les exercices concernés se trouvent aux pages suivantes.

World Trade Centre Montréal Inc.

WTC Montréal est un OSBL ayant pour mandat d'appuyer, de former et de conseiller les entreprises, les associations sectorielles, les institutions et les organismes de développement économique de l'ensemble du Québec et d'autres provinces du Canada dans leurs efforts de développement de marchés extérieurs. WTC Montréal est intégré au réseau international des World Trade Center.

	Au 30 juin 2021 \$	Au 30 juin 2020 \$
Bilan		
Total des actifs	998 013	1 074 556
Total des passifs	746 417	816 771
Total des actifs nets	251 596	257 785
	998 013	1 074 556
Résultats		
Total des produits	2 630 053	2 449 302
Total des charges	2 636 242	2 472 015
Excédent des charges sur les produits de l'exercice	(6 189)	(22 713)
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(93 420)	(23 308)
Activités de financement	-	40 000
Activités d'investissement	(7 347)	(4 958)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(100 767)	11 734

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

Fonds Ville-Marie

FVM est un OSBL qui a pour but de promouvoir le développement socioéconomique de Montréal.

	Au 30 juin 2021 \$	Au 30 juin 2020 \$
Bilan		
Total des actifs	3 660 854	3 476 002
Total des passifs	157 471	426 613
Total du surplus	3 503 383	3 049 389
	<u>3 660 854</u>	<u>3 476 002</u>
Résultats		
Total des produits	1 245 557	910 554
Total des charges	791 563	731 918
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	<u>453 994</u>	<u>178 636</u>
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(35 716)	(12 424)
Activités d'investissement	28 605	37 858
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	<u>(7 111)</u>	<u>25 434</u>

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

Centre d'affaires Info entreprises

CAIE est un OSBL ayant pour mandat de fournir aux entreprises de toutes les régions du Canada des renseignements d'ordre commercial sur les programmes, les services et les règlements des gouvernements provinciaux et fédéral.

	Au 31 mars 2021 \$	Au 31 mars 2020 \$
Bilan		
Total des actifs	605 222	542 530
Total des passifs	376 711	274 991
Total des actifs nets	228 511	267 539
	<u>605 222</u>	<u>542 530</u>
Résultats		
Total des produits	1 691 442	1 662 770
Total des charges	1 730 470	1 637 685
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	<u>(39 028)</u>	<u>25 085</u>
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(14 958)	(1 557)
Activités d'investissement	-	(6 146)
Activités de financement	40 000	-
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	<u>25 042</u>	<u>(7 703)</u>

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

Accesum inc.

Accesum inc. a été constituée principalement pour agir comme commandité de la SCSM. Cette dernière exploitait et gérait les activités relatives au stationnement tarifé suivant les conditions d'une convention intervenue avec la Ville de Montréal. Le 31 décembre 2019, la Ville de Montréal a résilié l'entente et le 1^{er} janvier 2020, la SCSM a conclu un acte de cession avec la Ville de Montréal. Aucune autre activité n'est envisagée dans la société et sa dissolution est prévue au cours de l'exercice 2021. Les états financiers condensés d'Accesum inc., lesquels sont cumulés avec ceux de SCSM, se présentent comme suit :

	Au 31 décembre 2020 \$	Au 31 décembre 2019 \$
Bilan		
Total des actifs	7 814 692	46 598 406
Total des passifs	7 784 364	43 997 402
Total du capital	30 328	2 601 004
	<u>7 814 692</u>	<u>46 598 406</u>
Résultats		
Total des produits	257 380	69 371 641
Total des charges	2 828 056	69 149 106
Excédent des charges sur les produits de l'exercice	<u>(2 570 676)</u>	<u>222 535</u>
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(25 717 830)	2 467 053
Activités d'investissement	-	(2 949 467)
Activités de financement	-	(499 500)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	<u>(25 717 830)</u>	<u>(981 914)</u>

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

La Fondation a pour but d'administrer ses éléments d'actif et d'en affecter les produits afin d'assurer l'avenir financier à long terme de l'Organisme.

	Au 30 juin 2021 \$	Au 30 juin 2020 \$
Bilan		
Total des actifs	6 618 432	5 544 744
Total des passifs	372 194	10 506
Total des actifs nets	6 246 238	5 534 238
	6 618 432	5 544 744
Résultats		
Total des produits	1 360 880	277 619
Total des charges	648 880	380 664
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	712 000	(103 045)
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	4 596	(1 196 719)
Activités d'investissement	-	1 200 000
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	4 596	3 281

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes annexes

30 juin 2021

13 Opérations entre parties liées

Les principales opérations conclues entre des entités liées et l'Organisme au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2021 \$	2020 \$
Produits		
Honoraires de gestion		
WTC Montréal	250 000	250 000
Fondation	8 004	8 004
Redevances SCSM	-	616 648
Contribution de la Fondation	239 655	330 945
Contribution spéciale de la Fondation	360 000	-
Location		
WTC Montréal	138 000	138 000
CAIE	235 000	235 000
FVM	76 980	31 446
	<hr/> 1 307 639	<hr/> 1 610 043
Charges		
Contribution à la Fondation	<hr/> 335 000	<hr/> -

Les autres produits figurant aux résultats, d'un montant de 3 834 961 \$ (2 829 408 \$ en 2020), comprennent notamment les produits provenant des parties liées présentés ci-dessus, d'un montant de 1 307 639 \$ (1 610 043 \$ en 2020). La Fondation a donné une contribution de 239 655 \$ (330 945 \$ en 2020). De ce montant, 230 454 \$ (330 945 \$ en 2020) ont été comptabilisés dans les produits de l'exercice. La Fondation a notamment donné une contribution spéciale de 360 000 \$.

À l'exception de la contribution spéciale de la Fondation, ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établi et accepté par les parties liées.